



## Commission des dynamiques territoriales

### 2133 - Soutien à l'emploi et à diverses initiatives

#### Proposition d'attribution d'une subvention de soutien aux actions 2016 de l'association Fond'Action Alsace

#### Rapport n° CP/2016/309

#### Service gestionnaire :

L620 - Service Emploi, attractivité et innovations territoriales

#### Résumé :

Le présent rapport a pour objet de proposer à la Commission Permanente du Conseil Départemental de décider de l'attribution d'une subvention à l'association Fond'Action Alsace au titre de l'exercice 2016.

Depuis 1986, l'association Fondation Alsace s'est fixée pour objectif de faire connaître et récompenser des alsaciens et des alsaciennes, de naissance ou de cœur, qui par leurs initiatives ou leur savoir-faire symbolisent le dynamisme et le rayonnement de l'Alsace en France et à l'étranger. En 2007, afin de se conformer aux nouvelles dispositions législatives concernant les fondations et d'éviter toutes confusions, l'association a changé de nom pour s'appeler Fond'Action Alsace. Elle est reconnue, par arrêté préfectoral du 21 août 2008, comme "Association Reconnue de Mission d'Utilité Publique".

L'activité principale de l'association, présidée depuis octobre 2012 par M. Francis HIRN, réside dans la remise de prix récompensant la réussite exemplaire d'un alsacien porteur d'un projet original et innovant dans les domaines scientifique, économique, culturel, associatif et humanitaire, etc., et dont la notoriété rejaillit sur l'ensemble de l'Alsace.

Les Prix Fond'Action Alsace sont matérialisés par des Trophées - l'association ne remettant pas d'argent - remis lors d'une cérémonie annuelle.

Fond'Action Alsace remet chaque année les prix suivants :

- 1 prix d'Honneur
- 1 prix Guy Ourisson
- 1 prix Spécial
- 1 prix Spécial Développement Durable
- des prix « Talent d'Avenir »

Une nouvelle distinction, le prix Solidarité porté en partenariat avec la Caisse d'Épargne d'Alsace, distinguera une structure ou une personne qui oeuvre de manière exemplaire pour l'insertion et l'entraide.

En 2016, Fond'Action Alsace se prépare à fêter son 30<sup>ème</sup> anniversaire autour d'un événement de grande ampleur. Une soirée spectacle est envisagée au Palais de la Musique et des Congrès de Strasbourg début septembre réunissant partenaires, lauréats et personnalités alsaciennes.

Le budget 2016 de l'association s'élève à 114 187 euros, destiné pour moitié aux achats et charges diverses (organisation de la cérémonie de remise des prix, communication et site internet, location de bureaux, fournitures diverses, ...), et pour moitié au versement des salaires et charges sociales (1 ETP).

Les recettes de l'association proviennent des collectivités alsaciennes telles que la Région (7 500 €), de partenaires privés à hauteur de 75 000 € (Crédit Mutuel, Crédit Agricole,

Caisse d'Épargne Alsace, ES, Aquatique Show, Croisieurope, Pierre Schmidt, Stoeffler, etc.), et des cotisations (19 500 €).

Le Département du Bas-Rhin, qui soutient l'association depuis 2003, est intervenu à hauteur de 5 500 € l'année dernière. Une subvention identique est sollicitée pour l'année 2016.

Sollicitée pour avis, la Commission des dynamiques territoriales a émis un avis favorable à l'attribution d'une subvention de 5 500 euros à l'association Fond'Action Alsace pour 2016.

Il est rappelé que le présent dispositif se fonde sur l'article L.1111-4 du Code général des collectivités territoriales.

En cas d'accord, les crédits seraient imputés de la manière suivante :

Code de l'enveloppe budgétaire	Imputation M 52	Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports)	Crédits disponibles (non engagés)	Crédits proposés
15066	65-6574-90	5 500,00 €	5 500,00 €	5 500,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

*La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'attribuer à l'association Fond'Action Alsace une subvention de 5 500 euros au titre de l'exercice 2016.*

Strasbourg, le 22/06/16

Le Président,



Frédéric BIERRY